http://cgt.drfip59.free.fr

Lille, le 1er juillet 2015

Compte-Rendu du Comité Technique Local du 30/06/2015

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques au CTL DRFIP Nord du 30 juin 2015

Les rémunérations de la Fonction publique ont perdu 5% par rapport à l'inflation depuis juillet 2010.
Jamais le point d'indice et les traitements dans la Fonction publique n'ont été bloqués sur une telle durée.
Pendant que les médias de la « cour libérale » essaient de faire pleurer dans les chaumières sur les « charges et risques » patronaux, ce sont les charges des salariés du public comme du privé, actifs, retraités, chômeurs qui croissent avec des augmentations tous azimuts : logement, énergie, transports, éducation des enfants, prix des produits de consommation courante.
Ce sont des salariés qui voient leur espérance de vie se réduire sous l'impact de la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. cette situation n'a que trop duré. L'intérêt du plus grand nombre doit primer sur les privilèges donnés en permanence aux plus riches, prétendument pour l'emploi.
L'emploi ? Les grands patrons du CAC 40 n'en ont que faire. Pour eux, l'emploi n'est que la variable d'ajustement de leurs profits financiers.

L'urgence n'est donc pas de continuer à gaver les actionnaires et le Medef. Elle n'est pas non plus, en accompagnement de ces orientations, de jouer la carte de la mise en concurrence entre salariés du public et du privé. Elle l'est encore moins de remettre en cause le statut des fonctionnaires par l'individualisation de leurs rémunérations au travers d'un pseudo-mérite, caractérisé dans la période par la volonté d'imposer le Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique.

L'urgence, c' est de donner à l'immense majorité des citoyens de ce pays que sont les salariés les moyens de vivre décemment et de travailler dans de bonnes conditions.
Elle est de donner aux agents de la Fonction publique, et donc à ceux de la DGFIP, les moyens d'accomplir pleinement leurs missions au service de la collectivité. Elle est de reconnaître dans leur salaire leur travail et leurs qualifications.
C'est cela qui relancera l'économie et l'emploi. L'inverse, fait de cadeaux au patronat et d'austérité sans cesse renforcée pour les salariés, c'est ce qui est mis en œuvre depuis des décennies et ça ne marche pas !

Nous avons été nombreux à participer à la journée de grève et d'action interprofessionnelle du 25 juin.
Partout dans le pays, des dizaines de milliers de salariés se sont mobilisés à travers des grèves, des rassemblements et des manifestations interprofessionnelles.
Des salariés de plusieurs secteurs professionnels étaient aussi en mouvement dans la santé, l'action sociale, les services publics, la SNCF, les transports, l'énergie.
C'est la voie dans laquelle la CGT Finances Publiques entend poursuivre son action. Celle de la lutte résolue pour développer le rapport de force contre toutes les politiques qui voudront mettre à mal nos missions, nos statuts particuliers, nos rémunérations et nos droits et garanties.
L'heure est donc à la construction persévérante et déterminée des luttes sociales de grande ampleur pour contraindre gouvernement et patronat à la négociation sur nos revendications. Rien de ce qui contribue à cette construction et à l'intervention des salariés ne doit être négligé.

Par ailleurs, la ministre de la Fonction publique a présenté la semaine dernière, aux organisations syndicales, la dernière version des propositions gouvernementales portant sur la grille indiciaire dans le cadre de la négociation dite Parcours Professionnels Carrières Rémunérations.

Pour la CGT, l'évolution des propositions gouvernementales traduit l'impact de la démarche unitaire de rejet des précédentes propositions. Notre organisation restera offensive et exigeante durant la phase finale de la négociation.
Même si ce n'est pas l'objet de cette négociation, la CGT rappelle que l'augmentation de la valeur du point est plus que jamais à l'ordre du jour. Pour la CGT, cela ne peut attendre un rendez-vous salarial au printemps 2016 tel qu'il est envisagé par la Ministre de la fonction publique.
Dans un cadre plus général,c'est l'ensemble des services publics qui est attaqué .La volonté du gouvernement de mettre en place la retenue à la source.en est une nouvelle illustration.

La CGT Finances Publiques alerte l'ensemble des citoyens, des contribuables et usagers du service public sur les dangers de ce projet.

Le prélèvement à la source est un mode de recouvrement de l'impôt consistant à faire prélever son montant par l'intermédiaire d'un tiers payeur (employeur, banque, notaire,...) en lieu et place d'un paiement direct à l'administration.

Pour la CGT, et contrairement aux arguments avancés par les tenants de la réforme, il ne s'agirait pas d'une simplification des démarches ni pour les salariés seuls concernés par le dispositif de retenue à la source, puisque la déclaration annuelle des revenus demeurerait obligatoire, ni pour les tiers payeurs qui se verraient imposer formalités et coûts de gestion supplémentaires. De plus il n'y aurait ni assainissement des finances publiques ni amélioration du recouvrement voire l'inverse. En effet l'impôt sur le revenu est déjà recouvré à plus de 99 %, taux qui ne pourrait qu'être dégradé. Enfin le choix de 2017, année blanche, annoncé le 17 juin en Conseil des Ministres, amènera une inégalité supplémentaire des citoyens devant l'impôt. Cette année blanche pourrait en effet constituer une opportunité « d'optimisation fiscale » pour certaines catégories de contribuables non salariées comme les professions indépendantes ou libérales.

Le Conseil des prélèvements obligatoires en 2012, remettait déjà en cause tout intérêt au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Depuis rien n'a changé sauf une volonté politique d'arriver à fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG pour accélérer la destruction de la DGFIP dans ses missions et ses emplois et satisfaire aux contraintes budgétaires imposées par Bruxelles. Ce projet de prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ne résoudra aucune des difficultés annoncées mais créera des inégalités supplémentaires entre les citoyens devant l'impôt et accélérera la destruction de l'administration fiscale encore garante -mais pour combien de temps- d'une certaine fiscalité juste et démocratique.
La CGT Finances Publiques combat donc résolument ce projet dangereux et mettra tout en œuvre pour alerter l'ensemble des citoyens et usagers de ses conséquences néfastes.
Notre administration n'est jamais à cours d'idées pour aller plus loin dans sa logique marchande.
En effet l'administration fiscale réfléchit sérieusement à faire. payer les contribuables pour continuer à recevoir leurs déclarations et leurs avis d'imposition par la poste ?Dans un rapport transmis début juin aux parlementaires et consacré à la maîtrise des frais d'affranchissements, la Direction générale des finances publiques évoquent cette piste d'économie. Pourquoi ne pas faire aussi payer l'entrée des centres des finances publiques...

La CGT exprime sa solidarité avec les travailleurs et citoyens grecs, à un moment où les risques pour leur pays et pour ses habitants sont majeurs.
Les politiques d'austérité ont amené une profonde crise sociale et humanitaire. Les programmes d'ajustement imposés par les institutions de la troïka devaient permettre d'apporter une solution à la crise de la dette. Au lieu de cela le ratio dette sur PIB a empiré ; le résultat est que la dette est insoutenable. Une restructuration de la dette devrait faire partie de la solution. L'incertitude sur l'avenir de la zone Euro a provoqué des dégâts économiques et politiques dans l'Europe entière.
Il ne reste que peu de temps et les débats douloureux. La Grèce va-t-elle être en cessation de paiement ? La Grèce va-t-elle ou non sortir de l'Euro ? Ce sont les questions qui dominent dans les capitales européennes.
Il faut trouver une solution pour garder la Grèce dans la zone Euro, assurer la stabilité de la monnaie, sans quoi il n'y aura ni investissements, ni croissance, ni création d'emploi en Europe. Abandonner la Grèce à elle-même serait une voie dangereuse pour la stabilité géopolitique du sud-est de l'Europe.
La CGT appelle les dirigeants politiques à sortir des politiques punitives actuelles et à prendre des décisions fondées sur les intérêts des travailleurs et des citoyens en Europe. Ils seraient les premiers à souffrir si la Grèce venait à faire défaut ou à sortir de la zone Euro.

Pour en venir à l'ordre du jour proprement dit, la Direction a présenté les éléments sur l'évaluation professionnelle 2014 (répartition des réductions majorations, par type de service, par corps…).
La CGT regrette déjà la date tardive de présentation de ce point. L'ensemble des données sont connues dès février. L'année dernière, la présentation a eu lieu lors du CTL de mars.
De plus, malgré nos demandes de l'année dernière, nous remarquons une nouvelle fois l'imprécision des tableaux et le manque de lisibilité et de transparence : il manque la répartition homme/femme, temps partiel/temps complet, les données par service (et non
par type de note). Cela est regrettable dans la mesure où ce sont des éléments que nous avions pointé comme facteurs discriminants en matière de notation (notamment concernant le temps *partiel).*
Rien ne vous oblige à vous en tenir scrupuleusement aux consignes de la DG en la matière.

Concernant le DUERP et le PAP de la DGFIP, la CGT condamne le choix de ne plus faire annuellement le recueil des risques avec les agents.
Cette méthode éloigne les seules personnes capables de décrire le travail réel et ne participe pas à l'appropriation de la démarche de prévention.
C'est dans ce cadre contraint que la DRFiP a élaboré son DUERP et son plan de prévention.
Malgré des orientations affirmées de la direction sur l'importance du DUERP ; de ses directives de plus en plus précises pour son élaboration (note de cadrage, dialogue de gestion, etc …) et de l'investissement individuel conséquent de certains acteurs de la direction, ce DUERP et ce PAP sont confrontés aux mêmes écueils que les années précédentes. Cela se traduit par la faiblesse des descriptions des situations d'exposition et ne permet pas une analyse pertinente des risques.
De plus, même si la DRFIP a pris en compte l'exposition à de nouveaux risques liés notamment aux déménagements et restructurations réalisés en 2014, elle n'a pas tenu compte d'éléments nouveaux susceptibles de modifier les cotations (probabilité, gravité...), comme certains accidents, incidents survenus en 2014 à la DRFIP Nord.
La CGT constate que l'absence de moyen (matériel et humain), conséquence de la politique d'austérité budgétaire, constitue un frein réel à la mise en place de mesures concrètes de protection des agents. En effet l'émergence forte des Risques Psycho-Sociaux dans nos services s'explique principalement par la pénurie et les vacances d'emploi. Dans un contexte de réformes incessantes, d'évolutions constantes des outils de travail et d'incertitudes sur l'avenir, l'absence d'écoute et de concertation pèse fortement sur les personnels.

En conséquence, le Plan Annuel de Prévention (PAP) présenté ne peut pas répondre aux légitimes attentes des agents. Pour sortir de l'impasse actuelle, il faut renforcer la formation à la démarche de prévention à tous les niveaux, y compris par son intégration dès les formations initiales. La démarche de prévention doit être un acquis commun à tous. Le DUERP n'est pas une charge de travail supplémentaire pour le chef de service, mais bien un moyen d'amélioration de conditions de travail de toutes et tous.
L'avis des représentants de la CGT est que ce PAP n'est pas à la hauteur des besoins.

La fusion des hôpitaux de Seclin et de Carvin à l'image des multiples restructurations de la DGFIP va amplifier les difficultés déjà présentes dans des trésoreries en sous effectifs chroniques.
En effet le transfert des missions se fera sans le transfert des emplois entraînant une désorganisation très importante des services et un surcroît de travail pour les agents du poste.de Seclin.
La CGT Finances Publiques demande à quelle date ce projet sera présenté au CHSCT.

ORDRE DU JOUR :

Le CTL du 30/06 avait comme point à l'ordre du jour le bilan de l'évaluation professionnelle 2014 gestion 2013, la présentation du DUERP et du PAP et la fusion des centres hospitaliers de Carvin et Seclin.
La séance a débuté par la lecture de la déclaration liminaire des élus CGT.

A la suite de cette lecture, avant même l'examen de l'ordre du jour, l'administration a souhaité faire une annonce concernant son projet de fermeture du poste de Lannoy. Elle fait une 2ème modification à son projet : pour le secteur public local, les communes de Hem et de Sailly Lez Lannoy seraient rattachées à la trésorerie de Villeneuve d'Ascq et non plus à celle de Wattrelos. Il y aurait une adaptation du calibrage des emplois transférés (1 ou 2 pour cette mission).
La CGT est intervenue d'abord en indiquant remettre les pétitions des collègues du poste de Lannoy opposés à la fermeture et à un regroupement quel qu'il soit. Ensuite, ce nouveau réajustement (le 3ème projet en 1 mois) montre la difficulté de la direction par rapport à ce projet. Il y a également la pétition des usagers de la trésorerie de Lannoy qui circule sur bon nombre de mairies. La CGT et Solidaires ont

rencontré les élus du secteur. Les municipalités sont assez unanimes pour dénoncer la fermeture de la trésorerie de Lannoy. Pour elles, il s'agit d'une dégradation du service public de proximité. La CGT demande ce qu'il en est de la proposition alternative faite par la ville de Hem de reloger la trésorerie dans le quartier de la blanchisserie. Pour la CGT, cette proposition alternative semble acceptable.
La CGT insiste sur le fait que l'administration ne doit pas rafistoler son projet mais le revoir dans sa globalité. L'administration répond que le projet de Hem n'a été connu que l'hiver dernier après que le projet élaboré par la direction ne soit envoyé à la DG.
La CGT indique que pour elle le problème vient du fait que l'administration prend le problème à l'envers : là où il y a déjà des problèmes d'accueil, elle fait encore le choix de la concentration. La CGT demande ce qu'il en est de sa proposition de créer un CFP de « plein exercice » à Villeneuve d'Ascq ? Notre proposition vient d'une vision globale du problème, la fermeture de Lannoy est inacceptable. L'administration répond que ce projet soutenu par la CGT n'est pas aberrant (« c'est un projet qui a du sens ») mais qu'il part de zéro au niveau financier et immobilier. La CGT réaffirme sa volonté de tout faire pour que la trésorerie de Lannoy continue d'exister.
Puis la séance s'est poursuivie par la présentation du bilan évaluation gestion 2013.

1. Bilan de la campagne d'évaluation année 2014/gestion2013

En réponse aux demandes faites par la CGT dans la déclaration liminaire (manque de données sur les temps partiels, sur la répartition homme-femme,…), l'administration répond que ce qu'elle fournit, c'est ce que l'application Eden-RH peut fournir et que cela demanderait un travail particulier et important au service RH.
La CGT exige donc de faire remonter notre demande auprès de la DG afin que les données soient plus structurantes. De plus, la CGT réaffirme son opposition au recours hiérarchique qui n'est qu'un obstacle supplémentaire, trop complexe et qui n'apporte rien. La CGT demande sa suppression. En outre, la CGT demande à ce qu'un calendrier concret des étapes pour aller en CAP soit disponible pour les collègues car l'outil Eden-RH n'aide pas les collègues. L'administration admet qu'il faut mieux expliquer les étapes. Mais pour elle, le recours hiérarchique a la vertu de permettre au service RH de regarder assez tôt dans l'année les dossiers et cela facilite le travail de la CAP locale car cela enlève des recours consacrés aux appréciations générales pour lesquels l'autorité hiérarchique modifie les mentions.

2. DUERP-PAP 2015

Concernant le DUERP et le PAP, étant donné que tous les documents n'ont pas été fourni, l'administration retire le point à l'ordre du jour et est reporté au prochain CTL.

3. Fusion des hôpitaux de Seclin et de Carvin

Concernant la fusion des hôpitaux de Carvin et Seclin, il s'agit pour la DRFIP des conséquences de la réforme initiée par l'agence régionale de santé. Il y a fusion totale des 2 établissements au 01/01/2016. Le siège sera à Seclin. La DGFIP en tire les conséquences et le comptable sera celui de Seclin. Au niveau RH, l'administration indique qu'elle essaiera de doter le poste des emplois nécessaires (demande à la DG de tirer les conséquences entre le PDC et le Nord de ce transfert de charges quant aux emplois).
La CGT est intervenue pour indiquer que le poste connaît déjà des problèmes de sous-effectif : 1 départ en retraite d'un agent au 31/10, 1 mutation d'un agent C et une possible mutation d'un agent B. De plus, 2 dépanneurs travaillent déjà sur les comptes de l'hôpital. L'administration répond qu'elle essaiera de faire face avec les mesures de gestion (renforts, ALD,…)
La CGT vote contre ce projet. Étant donné le vote unanime des organisations syndicales, ce projet sera représenté lors du prochain CTL au mois de juillet.

La CGT demande également à ce que le CHSCT donne son avis car il s'agit d'une restructuration. L'administration s'y oppose en indiquant qu'il ne s'agit pas d'une opération d'envergure, mais une augmentation de la charge de travail.

QUESTIONS DIVERSES

- Concernant **Cambrai**, la CGT a demandé ce qu'il en était des projets d'implantation d'autres administrations. **Deux inspections de l'Education Nationale** sont prévues, ce qui représente de 12 à 16 personnes. Une inspection devrait arriver rapidement et l'autre en fin d'année. Des personnels de la **DTTM** (15 à 20 personnes) devraient également arriver dans le courant du 2eme semestre 2016. Ces arrivées vont coïncider avec des travaux de désamiantage sur plusieurs phases. Le début des travaux devrait avoir lieu dans les locaux vides. Le budget pour la 1ere phase est bouclé.

- Toujours sur l'occupation des locaux, **à Avesnes,** une **inspection de l'Éducation Nationale** (6 à 8 personnes) et des personnels de la PJJ (entre 15 à 20 personnes) devraient également arriver dans les locaux du CFP. Là, le projet coïncide également avec des travaux de désamiantage, mais pour Avesnes, la direction est en attente du financement.

- La CGT demande à ce que la direction rappelle aux chefs de service les préconisations en cas de canicule (notamment aménagements horaires potentiels)

- Concernant l'équipe de renfort du **CPS Relais**, la CGT demande si les personnels doivent badger ou pas. La direction répond qu'elle réfléchit. La CGT indique qu'elle souhaite une harmonisation dans le traitement de l'équipe de renfort dans son ensemble.

- La CGT indique que l**e tour de France fait étape à Cambrai, le 7 juillet prochain**, avec un plan d'interdiction de la circulation. La CGT demande les dispositions prises par la direction du fait des problèmes d'accès (circulation interdite, parking du centre des Finances Publiques réquisitionné). La direction indique que le CFP sera fermé au public ; des facilités horaires seront données quant à l'arrivée et au départ sur plage fixe ; un vigile sera présent dès la veille 20h30 pour réserver 30 places sur le parking du CFP. ***La CGT s'insurge contre ces demi-mesures car l'accès au CFP sera quasi impossible pour quitter le bâtiment. La CGT demande une journée d'autorisation exceptionnelle d'absence pour les collègues de Cambrai.***

- La CGT demande si le directeur régional viendra à **la cité administrative** rencontrer les collègues comme il l'a fait à Roubaix. Les problématiques quant aux restructurations envisagées sont similaires (recouvrement de La Madeleine et Saint André arrivant à la Cité avec un flux d'accueil déjà important).

- Concernant les **VT Rec**, l'administration indique qu'un **comité technique de réseau** aura lieu le 07/07 où sera présentée l'expérimentation de la dématérialisation des VT Rec. Cette expérimentation concernerait l'agglomération lilloise (SIE de Lille/ Armentières/ Roubaix et Tourcoing). Une équipe calibrée à 5 personnes serait chargée de traiter les demandes dématérialisées. Cette équipe se trouverait à la Cité, « adossée comptablement » au SIE Grand Lille Est. Cette dématérialisation concernerait tous les particuliers (TVA payante ou non) et pas les professionnels. **Elle débuterait fin octobre après l'inscription à l'ordre du jour du CHSCT et du CTL.**

-Enfin, sur le centre des Finances Publiques de **Tourcoing**, l'administration indique qu'elle a eu connaissance de coffrage abîmé à 2 endroits de la salle d'archive. Immédiatement, elle a fait réaliser une détection de fibres d'amiante par la société CEBAT. Cette détection s'est révélée négative : pas de trace d'amiante.

Les élus CGT Finances Publiques à ce CTL : Annick PHELLION, Laurent PERIN, Mathias WATTELLE, Denis MONIER, Philippe DEFOSSEZ, Philippe CABRE et Eric GOSSET